

Séance du 13 février 2024

DATE DE LA CONVOCATION

06/02/2024

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 14

Présents 08

Votants 12

DELIBERATION N°2024-16

FINANCES

BUDGET CENTRE
BOURG

VOTE DU COMPTE
ADMINISTRATIF

2023

Membres élus : 15 en fonction : 14 présents : 08

Sous la Présidence de Monsieur David BARAIZE, 1^{er} adjoint

Membres présents :

Monsieur David BARAIZE, Monsieur Mickaël BRETON, Madame Ophélie COSTA, Madame Sylvie DOUBLÉ, Madame Cécile HUET, Madame Victoire JONCHERAY, Monsieur Julien MALARDENTI, Monsieur Léo PINETON DE CHAMBRUN, Conseillers municipaux.

Membres absents excusés et/ou ayant donné pouvoir:

Madame Florence DEVAUX absente

Madame Cécile GUILBERT donne pouvoir à Madame Sylvie DOUBLÉ

Madame Virginie MARZIN donne pouvoir à Madame Ophélie COSTA

Monsieur Eric SINTES donne pouvoir à Monsieur David BARAIZE

Madame Marie-Claire SACHET donne pouvoir à Monsieur Mickaël BRETON

Secrétaire de séance : Madame Ophélie COSTA

Objet : Finances - Budget Centre bourg - vote du compte administratif 2023

Monsieur le Maire sort

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1612-12 qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-31 relatif à l'adoption du Compte administratif et du Compte de gestion ;

VU le Compte administratif 2023 présenté par Monsieur le Maire ;

VU le Compte de gestion 2023 dressé par le comptable ;

Le Conseil municipal :

- ✓ **VALIDE** le Compte administratif de l'exercice 2023 dressé par le Maire ;
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

	Recettes	Dépenses	Différence	Résultat à la clôture de l'exercice 2022	Résultat à la clôture de l'exercice 2023
Section d'investissement	7 732.02 €	8 051.30 €	-319.28€	1 267.98 €	948.70 €
Section de fonctionnement	8 051.44 €	8 051.30 €	0.14 €	-0.09 €	0.05 €
Total					948.75 €

DATE DE LA CONVOCATION

06/02/2024

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 14

Présents 08

Votants 12

DELIBERATION N°2024-16

FINANCES

BUDGET CENTRE
BOURG

VOTE DU COMPTE
ADMINISTRATIF

2023

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

Fait à Écuillé, le 13 février 2024,
Extrait certifié conforme,
Le Maire,
J-L. DEMOIS

